

Les Échos Lauranais

OCTOBRE
2013



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Quelques pleurs du côté des tous petits, des retrouvailles joyeuses et bruyantes chez les grands, des parents émus... Le rituel est immuable et cette année, en ce mardi 3 septembre, à Laure, il fut conforme à la tradition.

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont découvert leur nouvelle maîtresse, Lysiane Sagnières à qui nous souhaitons la bienvenue.

La directrice Marie Soler est en congé maternité jusqu'aux vacances de la Toussaint. Pendant son absence, elle est remplacée par une jeune enseignante : Anne Loubat qui a su rapidement gagner l'estime des petits de la maternelle. Il est vrai qu'elle est secondée par le duo d'ATSEM expérimentées et dévouées formé de Martine Gracia et Béatrice Galland.

Le matin de la rentrée, les parents ont pu visiter les trois classes rénovées du primaire et ont visiblement apprécié le résultat des travaux exécutés cet été.

Les 22 collégiens scolarisés au collège de Rieux bénéficient d'un ramassage assuré par Carcassonne Agglo pour le compte du Conseil général. En attendant une modification des dispositions de l'Inspection académique qui maintient pour l'instant le rattachement de Laure au collège de Trèbes, c'est notre commune qui supporte les frais de ce service.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ COMPORTEMENT PRÉOCCUPANT ■

La volonté des élus de notre commune de faire de notre école une priorité n'est plus à démontrer. Chaque année, des sommes importantes sont consacrées à l'amélioration de l'état des bâtiments et au fonctionnement de l'institution. Les résultats sont là. Nous rencontrons les professeurs des collèges de destination des enfants de Laure qui soulignent tous le niveau général atteint. Ceci est d'abord le résultat du savoir faire de nos enseignants mais aussi des conditions matérielles et financières mises à leur disposition.

Depuis quelques années, nous rencontrons des familles qui expriment le désir de scolariser leurs enfants dans des écoles situées sur d'autres communes. Les raisons qu'ils invoquent sont de tous ordres : nécessité familiale, obligation professionnelle... mais quelquefois aussi pour convenance personnelle.

Il faut savoir qu'en général, la commune « d'accueil » réclame à la commune « perdante » une compensation financière destinée à couvrir la dépense transférée. Et les sommes réclamées sont conséquentes. Et puis surtout, si le nombre d'élèves inscrit baisse, nos demandes d'ouverture d'une

classe supplémentaire resteront vaines. Cela va à l'encontre de l'intérêt général. Il faut savoir que pour tous ces mouvements, l'autorisation du maire est nécessaire.

Dorénavant, toute demande exprimée hors impérieuse nécessité, se verra opposer un refus, dans les conditions réglementaires.

■ POSE DE REPÈRES DE CRUES ■

La commune a été chargée par le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude, d'apposer des repères de crues. La mémoire des événements s'estompe avec le temps et il s'agit d'indiquer aux populations les hauteurs d'eau atteintes lors d'épisodes pluvieux remarquables : 1999, 1891,...

Ces repères seront mis en place en des lieux où ils seront visibles de tous.

■ CHANGEMENT JOUR DE COLLECTE DES OM ■

Les conteneurs OM sont désormais collectés les lundis et vendredis sur le village. Le jour de collecte des OM sur les écarts et le jour de ramassage des sacs jaunes sont inchangés.

Pensez à sortir vos sacs jaunes le lundi soir, la collecte est effectuée de très bonne heure.

MODE ♦ LOISIRS ♦ CRÉATION

1^{er} Show de l'association
Éveil & Loisirs

Une soirée exclusive initiée par
CANDIDE COIFFURE

Samedi 5 Octobre 2013
à partir de 17h
au foyer de Laure-Minervois

Entrée libre



■ RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ ■

Cet été, les animations ont connu un indéniable succès et il convient d'en féliciter ici chaleureusement les organisateurs : fête locale les 21, 22 et 23 juin, fête nationale le 13 juillet, fête de l'association du patrimoine le 21 juillet, balades au clair de lune le 24 juillet et le 21 août, fête des chasseurs le 4 août, soirée blanche organisée par la nouvelle association « le lien » le 11 août, repas de la pétanque le 31 août.

Le dimanche 22 septembre, dans le cadre de la journée nationale du patrimoine, le Patrimoine Lauranais organisait une manifestation avec cette année, la mise en

avant des carrières de grès, nombreuses sur le territoire de la commune. Les participants se sont ensuite rendus sur le site de l'allée couverte de Saint Eugène avant de partager un repas tiré du sac autour de lac. En fin d'après midi, l'ensemble vocal trébéen Variety Gospel a donné un concert en l'église Saint Jean Baptiste. Un copieux apéritif organisé sur la place du Ravelin a clôturé la journée. Grand bravo aux organisateurs dévoués.

Tout au long de l'été, des balades vigneronnes organisées par les producteurs ont connu une belle fréquentation: visite des domaines, dégustations, assiettes gour-

mandes et explications éclairées des professionnels ont enchanté les participants. Il y en a eu pour tous les goûts, et toutes ces manifestations plus festives les unes que les autres ont été suivies par un nombre de plus en plus important de participants.: Lauranais ou voisins, Audois ou originaires d'autres régions...

Nous avons même eu le plaisir de constater que les touristes étrangers étaient très friands de nos fêtes.

La vie associative est très active à Laure et il convient d'en féliciter les acteurs.



■ PASSAGE DU TOUR CYCLISTE HANDISPORT ■

Au cours de l'étape du mercredi 18 septembre, les organisateurs avaient prévu une halte à Laure. Les participants ont été accueillis place du Ravelin par la municipalité qui a offert des boissons rafraîchissantes. Après quelques échanges cordiaux, le pelo-

ton a repris la route vers La Redorte, terme de l'étape.

Les lauranais présents ont été impressionnés par la volonté de ces hommes et femmes non voyants, paraplégiques, tétraplégiques, venus de 12 départements français, qui trouvent en eux assez de force pour se lancer de tels défis. A méditer...

